5

LES SIGNES PARIÉTAUX

Georges Sauvet

Définition : signe vs symbole

C'est Breuil et Capitan (1902) qui proposèrent d'appeler signes « certaines figures à forme géométrique qui contrastaient avec les images naturalistes habituelles ». Ils se posaient déjà la question de savoir « s'ils avaient une valeur purement figurative ou bien si leur présence, associée à celle d'animaux, était susceptible d'être interprétée comme *symbolique* de quelque idée, de quelque relation mystérieuse ».

Cette définition négative du signe a été adoptée tacitement par tous les préhistoriens ; aujourd'hui encore, nous baptisons signe, tout tracé dans lequel nous ne reconnaissons pas d'intention figurative, *sans que cela préjuge de l'existence ou non d'une telle intention*[3]. Il faut noter que cette définition de pure commodité ne recouvre pas celle des linguistes et des sémiologues.

Ferdinand de Saussure insiste sur le caractère *arbitraire* ou *immotivé* du signe et il préfère employer le mot *symbole* « lorsqu'il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié » (Saussure, 1915, p. 101). Pour I.G. Gelb (1973), signes et symboles ont en commun d'être conventionnels, la distinction entre les deux portant sur le fait que les premiers appartiendraient à des systèmes et non les seconds. Il faut noter que Ch. Peirce, le père de la sémiotique américaine, emploie le mot symbole dans le sens du signe saussurien (arbitraire et conventionnel comme sont les « symboles » mathématiques). Quand il y a une « similarité » avec l'objet dénoté, il emploie le mot *icône*. Depuis, des sémiologues comme Ch. Morris et U. Eco ont largement développé la notion de *signes iconiques*, signes qui « reproduisent certaines conditions de la perception de l'objet, mais après les avoir sélectionnées selon des codes de reconnaissance et les avoir notées selon des conventions graphiques » (Eco, 1972, p. 178).

Un peu d'histoire

L'histoire des signes pariétaux paléolithiques commence avec les grandes découvertes du début du siècle. Les premiers auteurs confrontés à la description de ces manifestations graphiques déroutantes ne voient en eux, dans la lignée de la théorie de l'Art pour l'Art alors en vigueur, que des « ornements géométriques » (Boule, 1901) ou des représentations réalistes d'objets.

Pour E. Rivière, le curieux graphisme polychrome qui donne son nom à la salle de la « Hutte » de la grotte de La Mouthe (fig. 160) est identifié sans hésitation comme « l'unique représentation, jusqu'à présent, d'une habitation de l'homme de l'époque magdalénienne » (Rivière, 1903).

Pourtant, la même année, Capitan, Breuil et Peyrony décrivent les dessins pentagonaux de Bernifal (Capitan, Breuil et Peyrony, 1903) (fig. 159.1 et 240) comme des « signes de la

3. En 1964, F. Jordá a proposé de remplacer le mot signe par le mot « idéomorphe » : « Existía un mundo interior – reducido y primitivo, si se quiere – en el que surgían series de imágenes, deprovistas de todo punto de contacto con la realidad, elementes ideales, puras abstracciones, que respondían a una serie de vivencias interiores, que necesitaban ser expresadas, de un modo análogo a como lo eran las visiones del mundo exterior. Surge así, por la necesidad de expresar el mundo interior, el ideomorfo, que adopta tipos de representación concreta y específica, realizados « *more geometrico* » (Jordá, 1964).

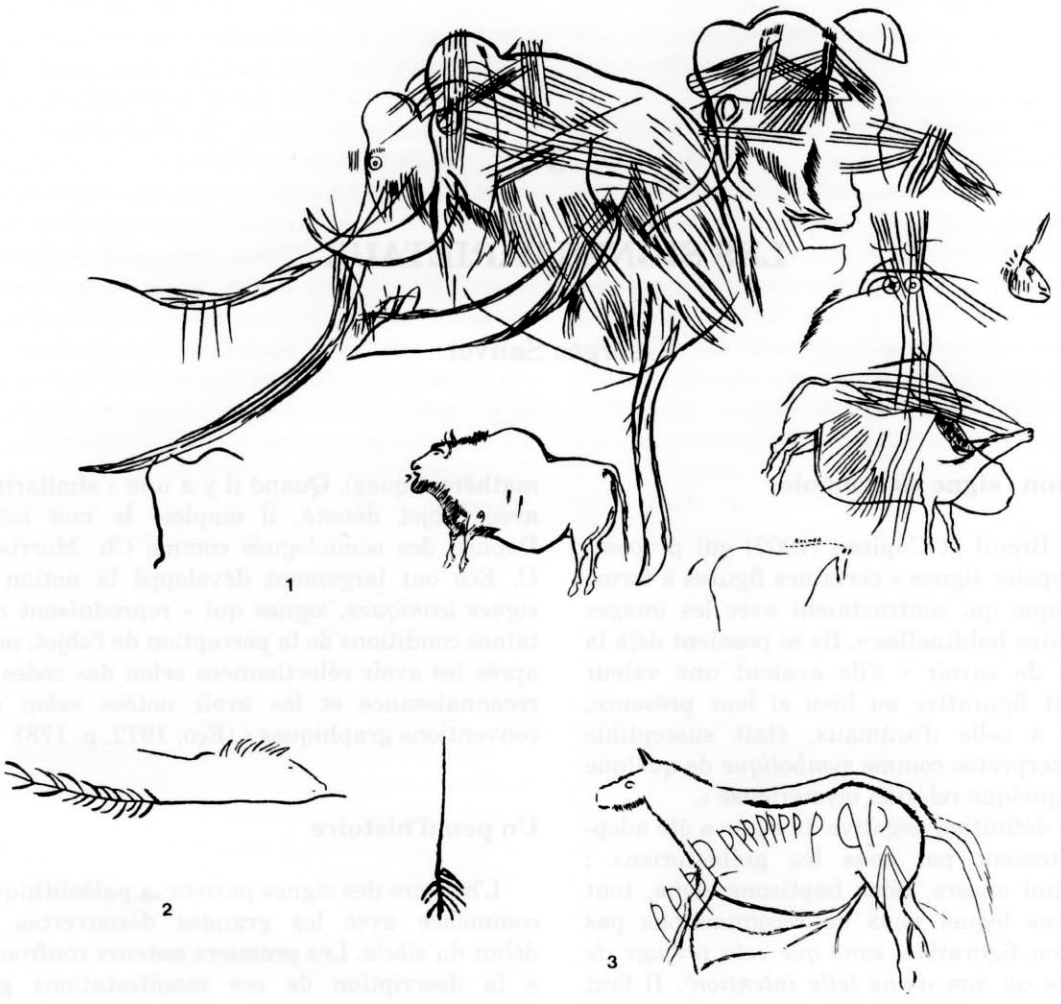

Fig. 159. *Associations d'animaux et de signes.* 1. Bernifal, mammouths et tectiformes, gravure ; 2. Niaux (gal. profonde), cheval schématique et signes ramifiés, dessins rouges ; 3. Les Trois-Frères, cheval surchargé de signes claviformes et d'un signe angulaire double sur la cuisse, gravure. *1. d'après Breuil, 1952 ; 2. d'après Breuil, 1950 ; 3. d'après Bégouën et Breuil, 1958.*

maison » et se posent justement la question : « Est-ce un signe plus ou moins symbolique de la représentation d'une hutte ? ». Pour exprimer cette interrogation, ils forgent dès 1902 le mot *tectiforme* (Capitan et Breuil, 1902 ; utilisé d'abord comme adjectif – signe « à aspect tectiforme » –, puis comme substantif).

Malheureusement, cette interprétation s'impose à l'esprit avec tant de force qu'elle dispense en quelque sorte de toute analyse objective des figures. Cette inversion du raisonnement apparaît nettement en 1906, lorsque le mot tectiforme est de nouveau employé pour désigner les grands signes noirs quadrilatéraux de la galerie terminale d'Altamira (Cartailhac et Breuil, 1906). Ceux-ci sont pourtant indubitablement dépourvus de « toit ». Bien que le terme employé fasse référence à des caractères morphologiques particuliers, l'absence de ces caractères n'empêche pas de continuer à utiliser le même mot et d'affirmer péremptoirement (et gratuitement) l'unicité de l'intention figurative dans les deux cas : « Ce sont, malgré de sensibles différences, des signes tectiformes, comme ceux de Font-de-Gaume, La Mouthe, Les Combarelles, Bernifal et Marsoulas » (p. 63).

En 1912, le vocabulaire s'enrichit d'un nouveau vocable : *scutiforme* (en forme de bouclier) pour désigner des signes du Castillo et de Pindal, mais les auteurs précisent immédiatement que ce sont des « tectiformes primitifs très élevés » et la conclusion tombe sans appel : « Il n'y a donc pas à séparer les scutiformes des tectiformes primitifs, et jusqu'à plus ample informé, ils sont à considé-

rer, de même que ceux-ci, comme des figures de huttes en coupole plus ou moins exhaussée, avec un seul piquet central » (Alcalde del Rio, Breuil et Sierra, 1912, p.180).

Le processus mental mis en jeu est insidieux, car le suffixe « – forme » est au départ parfaitement légitime pour indiquer une analogie formelle avec un objet quelconque, mais on accrédite petit à petit l'idée qu'il s'agit de figurations de cet objet. Un autre exemple de cette démarche est fourni par la publication princeps d'Altamira (Cartailhac et Breuil, 1906), à propos des grands signes rouges du plafond appelés « *naviformes* ». Une illustration fournit des éléments de comparaison ethnographique : des gravures représentant des kayaks et des umiaks esquimaux. La légende précise : « Il y a une curieuse analogie entre ces figures et les signes peints en rouge sur le plafond d'Altamira, et qu'à cause de cette ressemblance nous avons dit naviformes » (p. 152).

La comparaison était bien fragile, puisque deux ans plus tard, des signes morphologiquement proches ayant été découverts à Niaux, Breuil et Cartailhac reconnaissent en eux : «...quatre spécimens de notre signe " naviforme " du plafond d'Altamira, mais ici nous voyons bien que ce nom provisoire ne leur convient plus ...» (Cartailhac et Breuil, 1908). Cependant le comparatisme ethnographique est une source inépuisable. Ce sont cette fois des armes australiennes qui sont appelées à la rescousse : casse-têtes, boumerangs, etc. Et de conclure : « Tout bien considéré, on peut proposer l'explication » (p. 37). Suit une note infrapaginale prudente : « Mais nous ne voulons pas l'affirmer et, pour ce motif nous adopterons le terme vague de *claviforme,* en forme de massue »[4]. Le mot a fait florès, tout en continuant insidieusement à véhiculer sa propre interprétation. Près de 50 ans plus tard, le grand claviforme rouge qui se trouve au fond de la galerie « aurignacienne » des Trois-Frères signale encore, pour Breuil, « l'interdiction sous peine d'être assommé à coup de massue, de tenter de pénétrer dans ce couloir en voie de colmatage » (Bégouën et Breuil, 1958).

Très vite, la machine à forger des mots en « forme » s'emballe. On voit apparaître des alphabétiformes, des arboriformes, des astéri-

Fig. 160. La Mouthe. Signe quadrangulaire à appendices latéraux dénommé « la hutte », peinture polychrome. *Cliché N. Aujoulat.*

4. Notons en passant un point d'étymologie qui a échappé à plusieurs de nos contemporains (dont A. Leroi-Gourhan). Claviforme ne vient pas de clavis = clef, mais de clava = massue. C'est en fait Cartailhac qui est le père du mot : « On sait que Mr. Cartailhac a proposé d'y voir des massues, d'où le nom qu'il leur a assigné, d'accord avec son collaborateur Mr. Breuil » (Alcalde del Rio, Breuil et Sierra, 1912, p. 73).

formes, des aviformes, des caudiformes, des clatriformes, des cordiformes, des laciformes, des maniformes, des pectiniformes (ou pectiformes), des pédiformes, des penniformes, des ramiformes, des rétiformes, des scaliformes (ou scalariformes), des serpentiformes, des vulviformes et même des trianguliformes et des placentiformes (!) ... et la liste n'est pas close ; elle s'allonge de jour en jour.

Nul sujet n'a inspiré plus de néologismes ou d'analogies approximatives que celui-ci et pourtant nul sujet plus que celui-ci ne souffre du manque d'une terminologie adéquate.

L'apport d'André Leroi-Gourhan

A. Leroi-Gourhan a consacré une part importante de ses travaux aux signes pariétaux et a largement contribué à valoriser cet aspect dédaigné de l'iconographie paléolithique. Songeons qu'avant lui, les signes n'avaient fait l'objet d'aucune étude d'ensemble et que nous lui devons la première classification typologique globale. Paradoxalement, A. Leroi-Gourhan semble s'être peu soucié des questions terminologiques ; il utilise beaucoup de termes consacrés par l'usage et lorsqu'il introduit des termes nouveaux, il se donne rarement la peine de les définir. Son vocabulaire en matière de signes montre d'ailleurs des fluctuations intéressantes ; on y lit en filigrane une insatisfaction vis-à-vis du vocabulaire existant et une recherche de termes mieux adaptés (on peut d'ailleurs s'étonner et regretter qu'A. Leroi-Gourhan qui a ressenti le besoin de créer un vocabulaire précis pour parler de la perspective ou de l'animation n'ait pas agi de même en ce qui concerne les signes).

Par exemple, dans ses premiers articles, A. Leroi-Gourhan (1958) emploie encore les termes de « scutiformes » et de « penniformes ». Ces termes disparaissent à partir de « Préhistoire de l'Art Occidental » (1965a) au profit d'expressions plus neutres ou plus descriptives (les « scutiformes en accolade » deviennent simplement des signes en accolade ; les « penniformes », des signes barbelés ou signes ramifiés). Malheureusement, cet effort louable n'est pas généralisé aux « tectiformes », « claviformes » (ni même aux détestables « aviformes » de Cougnac et du Pech-Merle) qui subsistent dans le vocabulaire d'A. Leroi-Gourhan jusqu'en 1978. Cette licence contraste avec une volonté, notable par ailleurs, d'employer des mots neutres (*cf.* l'évolution du lexique des ex-« scutiformes » : rectangle (1965a), signe quadrangulaire (1965a, 1966), quadrilatère (1978)).

En 1979, l'étude des signes de Lascaux confronte A. Leroi-Gourhan à la nécessité d'une typologie adaptée aux particularités du site (Arl. Leroi-Gourhan *et al.*, 1979). Malgré « l'harmonisation du vocabulaire » que D. Vialou et lui-même ont recherchée, on éprouve beaucoup de difficultés à passer des dénominations utilisées par D. Vialou (p. 217) à celles d'A. Leroi-Gourhan (p. 354 *sq.*). Non seulement les regroupements typologiques sont différents entre les deux auteurs (ce qui n'est pas choquant, car cela résulte d'une différence d'approche et d'analyse parfaitement légitime), mais les dénominations d'un même signe varient. Par exemple, A. Leroi-Gourhan donne une définition très précise d'une catégorie de signes importante à Lascaux, les signes *ramiformes* : « Ils sont constitués par une ligne rectiligne ou curviligne de laquelle partent (avec ou sans disjonction) des expansions uni ou bilatérales »[5]. D. Vialou n'emploie pas l'expression *signe ramiforme* qu'il remplace par *signe barbelé* et dont il donne une définition assez proche[6]. Cependant, on arrive à cette situation que des signes aussi classiques que les « flèches » sont considérés par A. Leroi-Gourhan comme des traits à double barbelure appartenant au sous-type des « ramiformes à barbelure courte », alors que pour D. Vialou, ce ne sont pas des *signes barbelés,* mais des « *signes angulaires* « qui constituent pour lui une autre catégorie[7]. La solution adoptée par Sauvet, Sauvet et Wlodarczyk (1977) qui consiste à créer une « clef » spéciale pour les

5. On regrette qu'A. Leroi-Gourhan n'ait pas plus systématiquement défini les termes qu'il employait, car cette définition est un modèle du genre et elle pourrait être retenue sans modification.

6. « Signe barbelé (catégorie Ie) : ... un axe sur lequel, soit d'un côté, soit des deux côtés, soit à une extrémité, des tirets ou barbelures sont gravés ramifiés. Les variations intéressent la position, le nombre des tirets latéraux ou terminaux, rarement leurs longueurs (les « lianes »). Il arrive que l'axe lui-même subisse une ou plusieurs inflexions ».

7. « Signe angulaire ou « blessure » (catégorie Ia) : l'angle est le plus souvent compris entre 30 et 60°, et le plus fréquemment les deux côtés ont la même longueur ; il arrive qu'une bissectrice (ou un axe) soit ajoutée ; deux cas se rencontrent : l'axe a la même longueur que les côtés ou il est plus long : le dessin s'identifie alors aux « flèches » classiques ». (D. Vialou *in* Arl. Leroi-Gourhan *et al.*, 1979, p. 217).

signes en flèche ne résout pas pour autant tous les problèmes, puisque cela a conduit les auteurs à mettre dans cette catégorie certains « tectiformes sans base » de Bernifal ou de Rouffignac, malgré leur très grande parenté avec les « tectiformes vrais » de la même grotte.

On peut encore citer le cas des signes de Gabillou appelés « pseudo-flèches » par J. Gaussen (1964) et définis par lui comme «... un trait rectiligne long de quelques centimètres accompagné à une de ses extrémités, quelquefois aux deux, par un ou deux petits traits satellites, souvent parallèles, parfois convergents, plus rarement divergents ». C'est pour A. Leroi-Gourhan un cas de *disjonction* : « trait à barbelures (unilatérales ou bilatérales) disjointes » ; pour D. Vialou, c'est un signe du type « *trait-tirets* » (catégorie If: groupe proche de celui des barbelés, « mais cette fois les tirets sont disjoints et très généralement placés en bout », D. Vialou, 1979, p. 217).

L'illusion de l'objectivité

Il y a là un piège extrêmement dangereux : *ce n'est pas parce que l'on utilise une description totalement objective d'un signe que l'on est à l'abri de l'arbitraire et de la subjectivité*. En effet, décider que deux graphismes ont suffisamment de caractères morphologiques communs pour être considérés comme des « variantes » (et désignés sous le même nom) est déjà une opération subjective. La difficulté est d'autant plus grande que les Paléolithiques donnent parfois l'impression d'avoir systématiquement recherché les formes de passage entre des types clairement différenciés. Par exemple, on peut trouver un véritable « continuum graphique » entre le claviforme et le triangle ou entre le tectiforme pentagonal typique et le signe angulaire (fig. 161). Comment nommer ces formes intermédiaires sans entrer dans une logique qui nous échappe ?

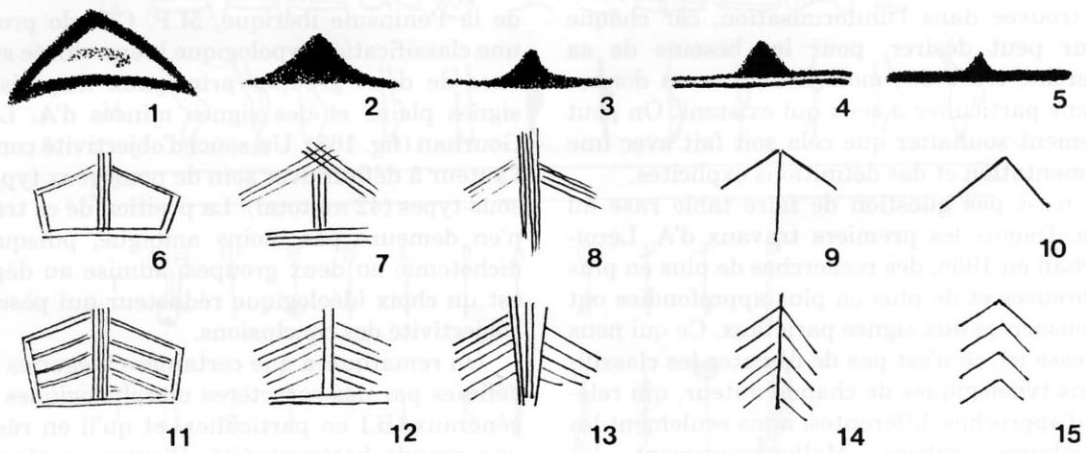

Fig. 161. Exemples de pièges typologiques.
1 à 5. *le « continuum » triangle-claviforme* (1 et 4. La Pasiega ; 2, 3 et 5. Altamira) ;
6 à 15. *le « continuum » tectiforme-signe angulaire* ;
6 et 11. tectiforme pentagonal (Capdeville) ou pentagone (Sauvet) ;
7 et 12. tectiforme triangulaire (Capdeville) ou « pseudo-tectiforme ouvert » (Sauvet) ;
8. tectiforme ramifié (Capdeville) ou flèche à axe multiple (Sauvet) ;
13. tectiforme ramifié (Capdeville) ou signe « en rameau » (Sauvet) ;
9. ramiforme à barbelure courte (Leroi-Gourhan) ou signe angulaire à axe médian long (Vialou) ;
14. signe « en rameau », « ramiforme », « arboriforme », signe barbelé, etc ;
10. signe angulaire ;
15. signes angulaires emboîtés.

Nommer, c'est classer ; et classer, c'est choisir selon des critères qui, en l'absence de toute considération sémantique, sont – quelle que soit leur logique propre – en partie arbitraires. Il est vain de se demander si une flèche est plutôt un trait à double barbelure ou un signe angulaire avec une longue bissectrice. La question peut être lourde de conséquence pour le préhistorien, mais elle était évidemment dépourvue de sens pour le préhistorique.

La seule attitude véritablement objective consisterait à renoncer à créer des classes, mais cela impliquerait du même coup de renoncer à tout discours sur les signes, puisque les mots ne

peuvent se rapporter qu'à des concepts et non à des individus. *Nous n'avons donc que le choix de nous taire ou d'être subjectifs*. L'attitude la plus saine consistera à conserver cet axiome présent à l'esprit et à tout mettre en œuvre pour contrôler et réduire au minimum la part de la subjectivité.

L'acquis (trop-plein ou pénurie ?)

L'examen de la littérature consacrée aux signes laisse perplexe. On est frappé par le laxisme terminologique qui sévit en cette matière plus qu'en nulle autre. Qu'est-ce qui justifie, par exemple, les signes réticulés, les rétiformes, les grilles, les quadrillages et autres clatriformes ? S'agit-il des mêmes signes ? Dès lors, à quoi servent tant de synonymes ? S'agit-il de signes différents ? On s'étonne alors de ne point trouver les définitions qui permettraient de les distinguer.

La solution de ce problème ardu ne saurait être trouvée dans l'uniformisation, car chaque auteur peut désirer, pour les besoins de sa recherche, créer des mots nouveaux ou donner un sens particulier à ceux qui existent. On peut seulement souhaiter que cela soit fait avec une argumentation et des définitions explicites.

Il n'est pas question de faire table rase du passé. Depuis les premiers travaux d'A. Leroi-Gourhan en 1958, des recherches de plus en plus nombreuses et de plus en plus approfondies ont été consacrées aux signes pariétaux. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de discuter les classifications typologiques de chaque auteur, qui relèvent d'approches différentes, mais seulement les vocabulaires utilisés. Malheureusement, les deux aspects sont intimement liés par l'emploi de terminologies hiérarchisées qui reflètent déjà des choix typologiques. Les vocabulaires sont donc tous plus ou moins marqués de la personnalité de leur auteur (et de ses options méthodologiques). A titre d'illustration de cette difficulté, nous décrirons brièvement les terminologies des signes proposés par quatre auteurs différents pour des finalités différentes.

a) Leroi-Gourhan (1972)

La typologie des signes d'A. Leroi-Gourhan est indissociable de la théorie interprétative qu'il en a donnée. Elle a subi plusieurs révisions depuis les premiers travaux de 1958 ; nous reproduisons ici la version de 1972 qui présente l'état le plus élaboré (fig. 162). On y reconnaît deux groupes fondamentaux, celui des signes pleins (S_1) et celui des signes minces (S_2) auquel est rattaché un groupe S_3 dit « complémentaire » (ponctuations). Pour A. Leroi-Gourhan, le critère d'appartenance d'un signe à une catégorie donnée ne se trouve pas dans sa morphologie, mais dans la signification qu'il lui prête. C'est sur cette base éminemment subjective que des signes aussi différents que les triangles et les claviformes sont réunis.

Le peu d'intérêt manifesté par A. Leroi-Gourhan pour une terminologie précise et détaillée s'explique en grande partie par le présupposé que seule l'appartenance à l'un des groupes ci-dessus est significative et qu'à l'intérieur de chacun d'eux, tous les signes sont des *variantes*.

b) Casado Lopez (1977)

Dans sa thèse très documentée sur les signes de la Péninsule ibérique, M.P. Casado propose une classification typologique hiérarchisée sur la base de deux groupes principaux inspirés des signes pleins et des signes minces d'A. Leroi-Gourhan (fig. 163). Un souci d'objectivité conduit l'auteur à définir avec soin de nombreux types et sous-types (42 au total). La position de ce travail n'en demeure pas moins ambiguë, puisque la dichotomie en deux groupes, admise au départ, est un choix idéologique réducteur qui pèse sur l'objectivité des conclusions.

On remarquera que certaines catégories sont définies par des caractères morphologiques très généraux (B.I en particulier) et qu'il en résulte une grande hétérogénéité. D'autres catégories, au contraire, ne sont différenciées que par des caractères techniques (simple contour ou teinte plate).

c) Sauvet, Sauvet et Wlodarczyk (1977)

Pour aborder le problème des « relations syntaxiques » entre les signes, les auteurs ont été amenés à distinguer un certain nombre de « clés ». Ces clés sont plus nombreuses que les deux classes antagonistes d'A. Leroi-Gourhan afin de permettre une discussion plus analytique, mais cependant en nombre suffisamment réduit pour permettre de tirer des conclusions d'ordre statistique. Douze clés sont ainsi retenues, parfois subdivisées en deux ou trois sous-classes (fig. 164).

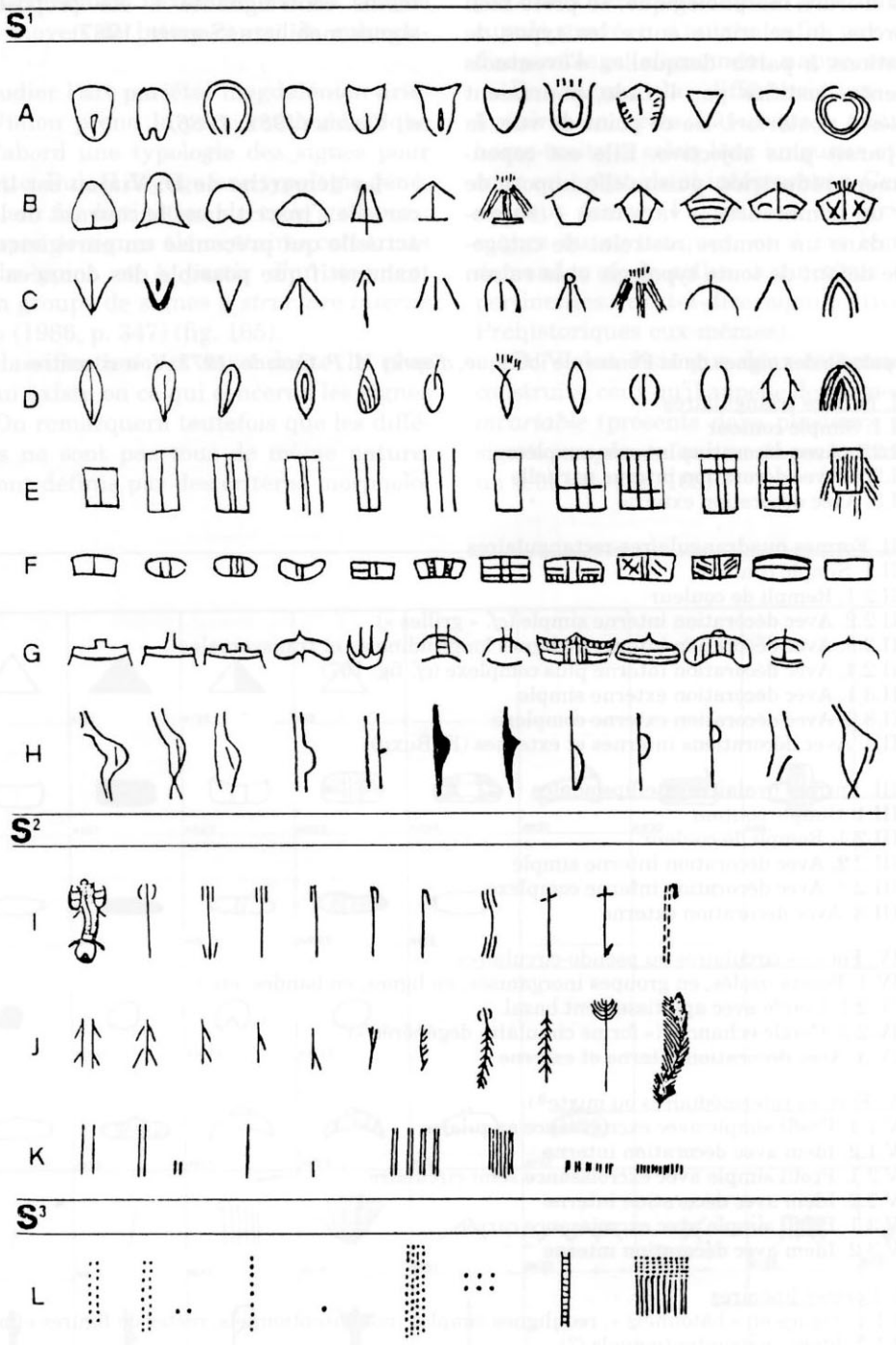

Fig. 162. Typologie des signes pariétaux franco-cantabriques, *d'après A. Leroi-Gourhan, 1972*.

Le groupe S^1 (8 catégories morphologiques) est constitué par « des symboles génitaux féminins qui vont de la représentation complète de la femme, au torse avec représentation du sexe, à la vulve réaliste, à des figures de plus en plus stylisées en ovale, en triangle, en cercle, en rectangle ».

Les groupes S^2 (3 catégories morphologiques) et S^3 (groupe dit « complémentaire ») « correspondent à des variantes sur le symbole génital masculin figuré par l'homme complet, par le phallus, par des représentations d'un schématisme croissant qui se résolvent en bâtonnets crochus ou barbelés, en traits simples, doubles ou multiples, en lignes ou en nappes de points, voire en un point unique ».

Une telle classification, basée uniquement sur des critères d'ordre morphologique, se prête bien à la recherche de relations entre les types de signes, relations à partir desquelles d'éventuels regroupements, justifiés par l'étude, pourraient être proposés a posteriori. De ce point de vue, la démarche paraît plus objective. Elle est cependant également réductrice, puisqu'elle impose de rassembler de nombreuses « variantes » (supposées telles) dans un nombre restreint de catégories. C'est le défaut de toute typologie et la raison pour laquelle une analyse plus dynamique et moins contraignante a été proposée pour les signes mobiliers (Sauvet, 1987).

d) Vialou (1981, 1986)

La démarche de D. Vialou est intéressante, car elle s'inscrit dans le courant de la recherche actuelle qui préconise un enregistrement aussi exhaustif que possible des données graphiques

Fig. 163. Typologie des signes de la Péninsule ibérique, *d'après M. P. Casado, 1977*. Voir ci-contre.

A.I. Formes triangulaires
A.I.1. Simple contour
A.I.2.1. Avec décoration interne complète
A.I.2.2. Avec décoration interne partielle
A.I.3. Avec décoration externe

A.II. Formes quadrangulaires-rectangulaires
A.II.1. Simple contour
A.II.2.1. Rempli de couleur
A.II.2.2. Avec décoration interne simple (*cf.* « grilles »)
A.II.2.3. Avec décoration interne de lignes longitudinales et transversales
A.II.2.4. Avec décoration interne plus complexe (*cf.* fig. 167)
A.II.3.1. Avec décoration externe simple
A.II.3.2. Avec décoration externe complexe
A.II.4. Avec décorations internes et externes (El Buxu)

A.III. Formes ovalaires et ellipsoïdales
A.III.1. Simple contour
A.III.2.1. Rempli de couleur
A.III.2.2. Avec décoration interne simple
A.III.2.3. Avec décoration interne complexe
A.III.3. Avec décoration externe

A.IV. Formes circulaires ou pseudo-circulaires
A.IV.1. Points (isolés, en groupes inorganisés, en lignes, en bandes, etc.)
A.IV.2.1. Cercle avec aplatissement basal.
A.IV.2.2. Cercle échancré (« forme circulaire dégénérée »)
A.IV.3. Avec décoration interne et externe

A.V. Formes intermédiaires ou mixte[a])
A.V.1.1. Profil simple avec excroissance angulaire
A.V.1.2. Idem avec décoration interne
A.V.2.1. Profil simple avec excroissance semi-circulaire
A.V.2.2. Idem avec décoration interne
A.V.3.1. Profil simple avec excroissance carrée
A.V.3.2. Idem avec décoration interne

B.I. Formes linéaires
B.I.1.1. Signes en « bâtonnets », rectilignes simples (non intentionnels, restes de figures effacées ?)
B.I.1.2. Idem, mais intentionnels (?)
B.I.1.3. Groupes de « bâtonnets » parallèles
B.I.1.4. Lignes convergentes ou divergentes (« huttes » du plafond d'Altamira)
B.I.2.1. Lignes formant un angle
B.I.2.2. Lignes en zigzag (formant plusieurs angles)
B.I.3.1. Lignes croisées en X
B.I.3.2. Lignes multiples croisées, en « grille » (« rétiformes »)
B.I.3.3. Lignes croisées transversales à un axe (« pectiniformes »)
B.I.4. Lignes courbes ou méandriques (« serpentiformes »)

a. «... participent du rectangle et de l'ovale et présentent la particularité de posséder sur l'un des côtés une excroissance ; ce sont les figures que l'on a dénommées " tectiformes "... » (p. 245).

et de leur contexte archéologique. A la suite des travaux du Dr. Pales, l'exhaustivité est conçue comme un moyen de lutter contre la subjectivité.

Pour étudier l'art pariétal magdalénien ariégeois, D. Vialou prend le parti méthodologique d'établir d'abord une typologie des signes pour chaque grotte. Puis il dégage une typologie générale basée sur la distinction de trois groupes : « deux groupes de signes élémentaires construits à partir du point et à partir d'un segment linéaire, un groupe de signes *à structure interne construite* » (1986, p. 347) (fig. 165).

Cette classification est sans doute la plus détaillée qui existe en ce qui concerne les signes ponctués. On remarquera toutefois que les différents types ne sont pas tous de même nature. Certains sont définis par des critères morphologiques (point circulaire, point allongé), d'autres par des critères techniques (ponctuations peinte, cupule gravée), d'autres enfin par des critères d'assemblage (alignement, nappe, cercle).

De même, la différenciation des signes linéaires en tirets, bâtonnets, « trait-lignes » et barre-traits », selon leur longueur et leur épaisseur est originale et intéressante. Cependant, on ne peut écarter l'hypothèse de variantes techniques ou stylistiques, et il est légitime de se demander si de telles distinctions ont pu être pertinentes (c'est-à-dire significatives pour les Préhistoriques eux-mêmes).

D. Vialou distingue deux catégories de signes construits, ceux qu'il appelle des signes à *structure invariable* (présents dans plusieurs sites) et des signes *complexes* (qui ne se rencontrent que dans un seul site) (fig. 165).

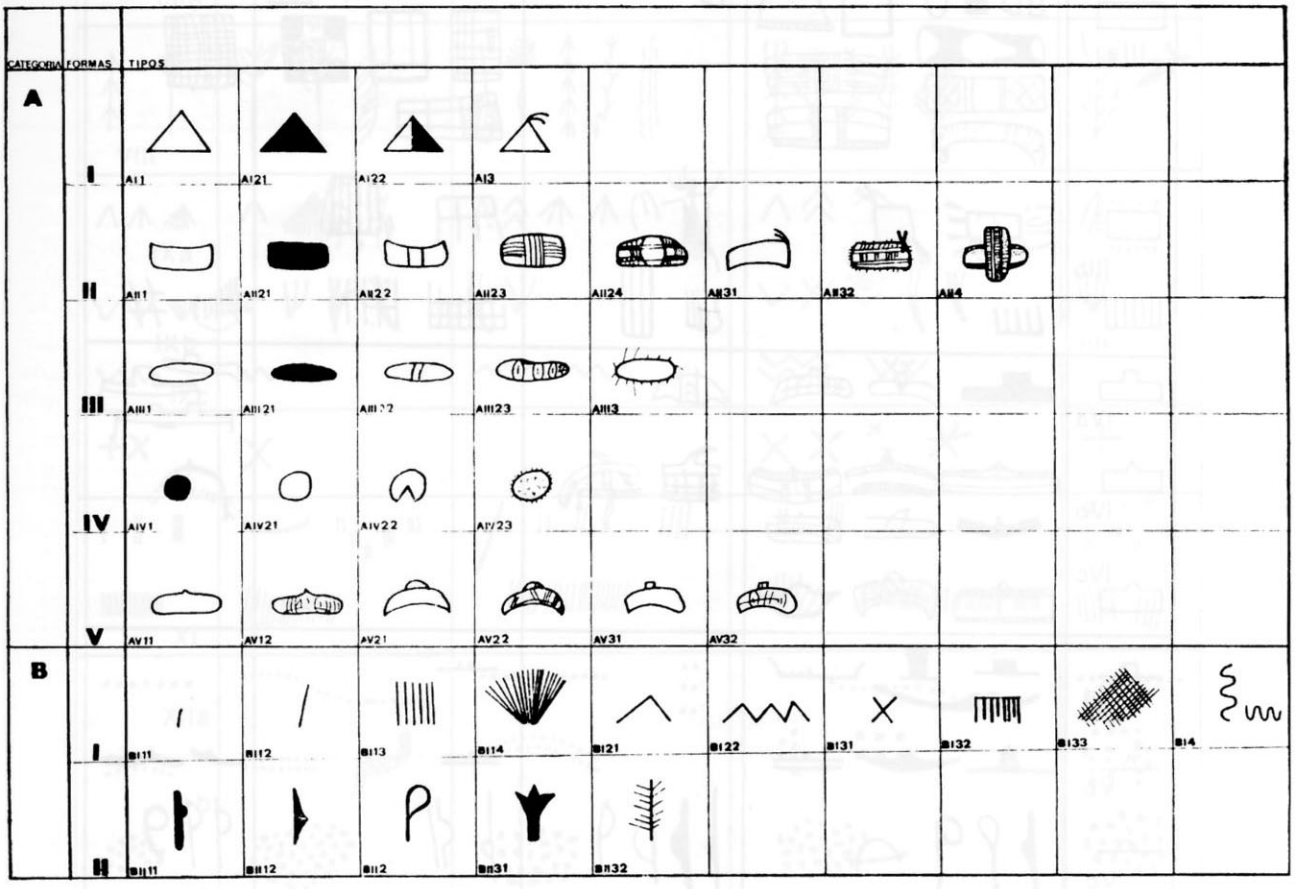

B.II. Signes sur axe ou sur « tige » (esp. : en « vastago »)
B.II.1.1. « Claviforme » avec protubérance latérale, ronde ou carrée, située dans le tiers supérieur de la tige (*cf.* fig. 168).
B.II.1.2. « Claviforme » avec protubérance latérale triangulaire, au centre de la tige.
B.II.2. « Laciforme » composé d'une tige présentant dans la partie supérieure une forme circulaire.
B.II.3.1. « Trident » composé d'une tige centrale terminée par une ramification dans la partie supérieure.
B.II.3.2. « Arboriforme » ou « signe barbelé » (lignes convergeant vers une ligne centrale).

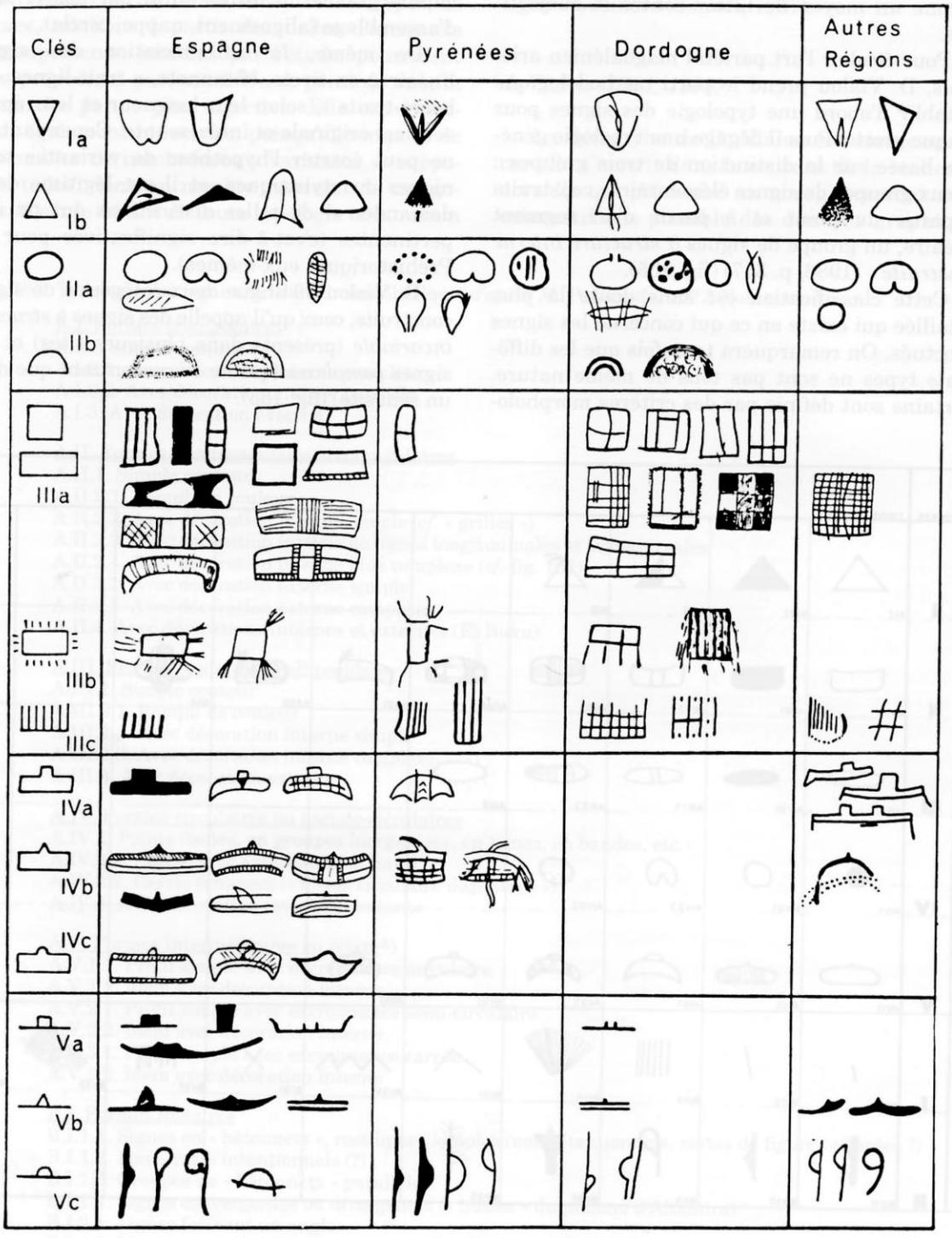

Fig. IV.164. Analyse typologique morphologique des signes pariétaux franco-cantabriques, *d'après Sauvet, Sauvet et Wlodarczyk, 1977.*
I. Triangles : a) pointe en bas, b) pointe en haut ;
II. a) Cercles et ovales, b) demi-cercles ;
III. Quadrilatères : a) typiques, b) à appendices, c) ouverts (« grilles » ou « peignes ») ;
IV. Quadrilatères à excroissance : a) carrée, b) triangulaire, c) hémicirculaire ;
V. Claviformes à excroissance : a) carrée, b) triangulaire, c) hémicirculaire ;

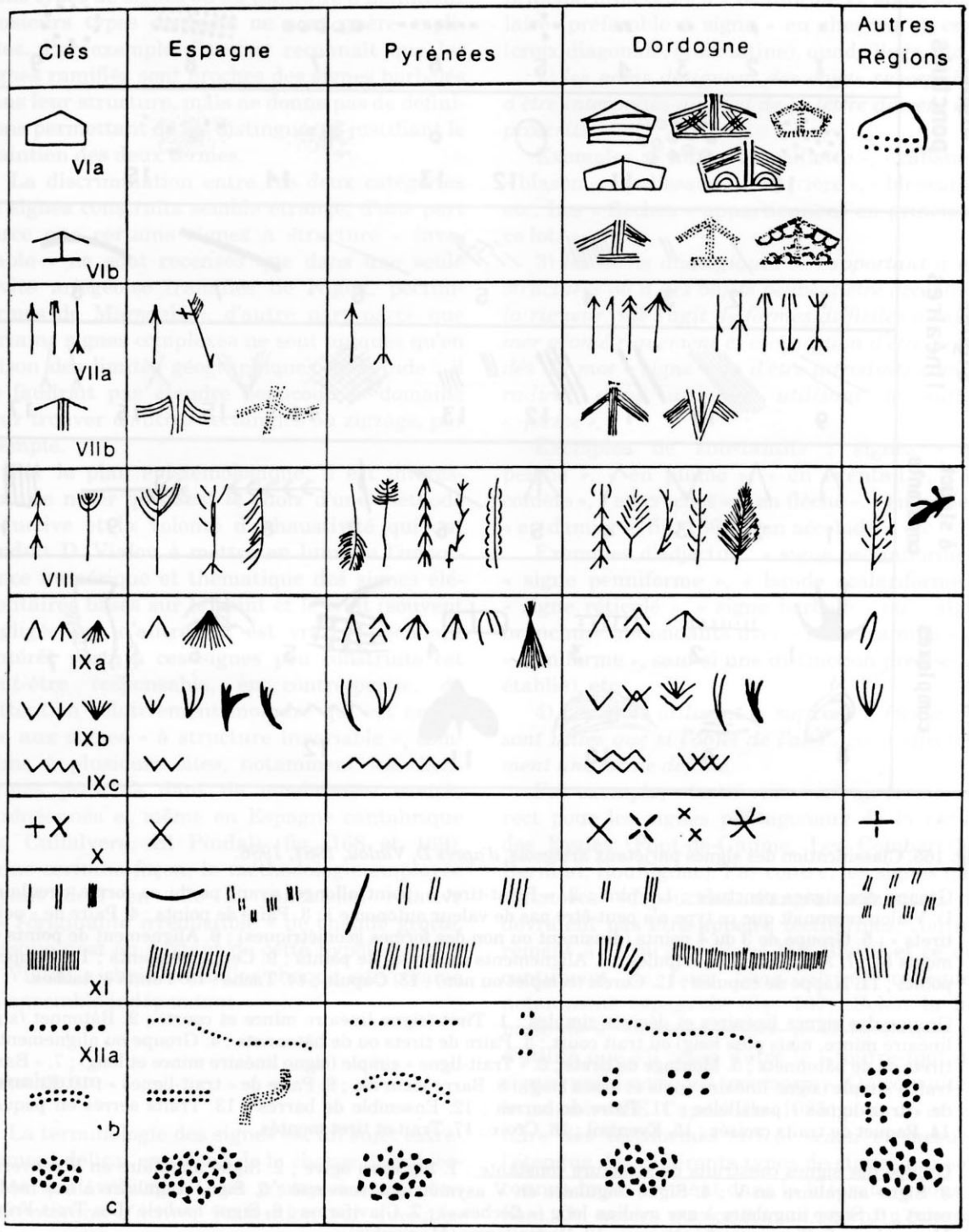

VI. Pentagones : a) tectiformes vrais, b) « pseudo-tectiformes » ouverts ;
VII. « Flèches » : a) à axe simple, b) à axe multiple ;
VIII. Signes barbelés et signes « en rameau » ;
IX. Chevrons : a) pointe en haut, b) pointe en bas, c) zigzags ;
X. Croix ;
XI. Bâtonnets ;
XII. Ponctuations : a) en ligne simple, b) en lignes multiples, c) nuages de points.

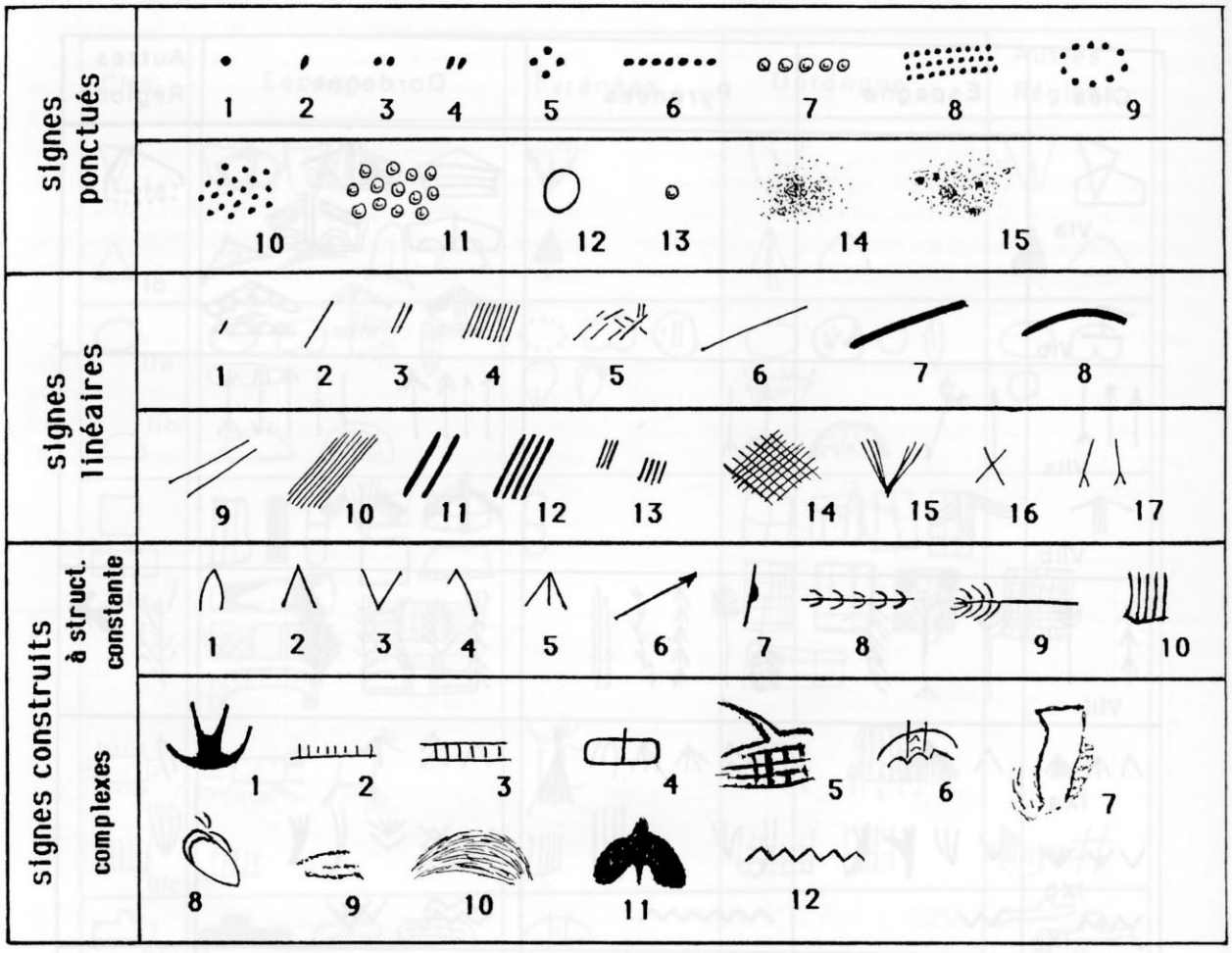

Fig. 165. Classification des signes pariétaux ariégeois, *d'après D. Vialou, 1981, 1986.*

Groupe des signes ponctués : 1. Point ; 2. « Point-tiret » (point allongé, ayant perdu sa forme circulaire ; D. Vialou reconnaît que ce type n'a peut-être pas de valeur autonome) ; 3. Paire de points ; 4. Paire de « point-tirets » ; 5. Groupe de 3 ou 4 points (dessinant ou non des formes géométriques) ; 6. Alignement de points (au moins 5) ; 7. Alignement de cupules ; 8. Alignements multiples de points ; 9. Cercle de points ; 10. Nappe de points ; 11. Nappe de cupules ; 12. Cercle (complet ou non) ; 13. Cupule ; 14. Tache ; 15. Points et taches.

Groupe des signes linéaires et dérivés simples : 1. Tiret (signe linéaire mince et court) ; 2. Bâtonnet (signe linéaire mince, mais plus long) ou trait court ; 3. Paire de tirets ou de bâtonnets ; 4. Groupe ou alignement de tirets ou de bâtonnets ; 5. Montage de tirets ; 6. « Trait-ligne » simple (signe linéaire mince et long) ; 7. « Barre-trait » simple (signe linéaire épais et assez long) ; 8. Barre incurvée ; 9. Paire de « trait-lignes » ; 10. Ensemble de « trait-lignes » parallèles ; 11. Paire de barres ; 12. Ensemble de barres ; 13. Traits serrés en paquet ; 14. Paquet de traits croisés ; 15. Eventail ; 16. Croix ; 17. Trait et tiret montés.

Groupe des signes construits de structure constante : 1. Signe en ogive ; 2. Signe angulaire en V renversé ; 3. Signe angulaire en V ; 4. Signe angulaire en V asymétrique renversé ; 5. Signe angulaire à axe médian court ; 6. Signe angulaire à axe médian long (« flèches ») ; 7. Claviforme ; 8. Signe barbelé (Les Trois-Frères, Marsoulas) ; 9. Signe ramifié (Niaux) ; 10. Pectiniforme (Marsoulas).

Groupe des signes construits complexes (présents dans une seule grotte) : 1. « en forme de main » (Le Portel) ; 2. Rateau (Les Trois-Frères) ; 3. Echelle (Niaux) ; 4. Rectangle (Le Portel) ; 5. « Rectangle-accolade » (Les Eglises) ; 6. « Dièse » (Les Trois-Frères) ; 7. Rectangle à tirets (Fontanet) ; 8. Ovale à tirets (Le Portel) ; 9. Parenthèses (Fontanet) ; 10. « Comètes » (Le Portel) ; 11. Aviforme (Le Portel) ; 12. Zigzag (Les Trois-Frères).

Dans chacune de ces catégories, les arguments qui ont poussé l'auteur à regrouper certains types de signes ou au contraire à maintenir plusieurs types distincts ne sont guère explicites. Par exemple, l'auteur reconnaît que les signes ramifiés sont proches des signes barbelés dans leur structure, mais ne donne pas de définitions permettant de les distinguer et justifiant le maintien des deux termes.

La discrimination entre ces deux catégories de signes construits semble étrange, d'une part parce que certains signes à structure « invariable » ne sont recensés que dans une seule cavité ariégeoise (ramifiés de Niaux, pectiniformes de Marsoulas), d'autre part parce que certains signes complexes ne sont uniques qu'en raison des limites géographiques de l'étude ; il ne faudrait pas étendre beaucoup le domaine pour trouver d'autres rectangles ou zigzags, par exemple.

Sur le plan épistémologique, il est intéressant de noter que c'est le choix d'une méthode déductive et la volonté d'exhaustivité qui ont conduit D. Vialou à mettre en lumière l'importance numérique et thématique des signes élémentaires basés sur le point et le trait (souvent négligés par d'autres, il est vrai). Cependant l'intérêt porté à ces signes peu construits est peut-être responsable, en contre-partie, de l'attention relativement moindre qui est accordée aux signes « à structure invariable », communs à plusieurs sites, notamment les claviformes présents dans de nombreuses cavités pyrénéennes et même en Espagne cantabrique (La Cullalvera, El Pindal) (fig. 168 et 169). D'une certaine façon, la méthodologie employée portait déjà en elle la conclusion relative à « l'originalité irréductible » de chaque grotte, puisque c'est en partant de cette hypothèse que D. Vialou a choisi d'étudier chaque site comme un ensemble indépendant.

Conclusion

La terminologie des signes est un sujet extrêmement délicat en raison de la charge de subjectivité qu'il véhicule. C'est pourquoi nous nous contenterons d'attirer l'attention sur quelques pièges et d'énoncer quelques conseils et recommandations, essentiellement destinés à les éviter.

1) *les termes géométriques (substantifs ou adjectifs) sont recommandés, parce que ne prêtant pas à confusion.*

Exemples : cercle, ovale, triangle, rectangle, signe quadrangulaire, quadrilatère, signe losangique, signe trapézoidal, signe pentagonal (en principe préférable à « tectiforme »), signe angulaire (préférable à signe « en chevron »), croix (croix diagonale, croix latine), quadrillage, etc.

2) *les noms désignant des objets susceptibles d'être interprétés au pied de la lettre doivent être proscrits.*

Exemples : « hutte », « paillotte », « cabane », « blason », « palissade », « barrière », « blessure », etc. Les « flèches » appartiennent en principe à ce lot.

3) *les noms analogiques se rapportant à des structures ou à des objets peuvent être acceptés à la rigueur, s'il s'agit de formes difficiles à exprimer géométriquement et à condition d'être précédés du mot « signe » ou d'être introduits comme radical dans un mot utilisant le suffixe « -forme ».*

Exemples de substantifs : signes « en peigne », « en plume », « en éventail », « en comète », « en crochet », « en flèche », « en grille », « en damier » (fig. 166) , « en accolade », etc.

Exemples d'adjectifs : « signe pectiniforme », « signe penniforme », « bande scalariforme », « signe réticulé », « signe barbelé » ou « signe branchu » (redondants avec « signe ramifié » ou « ramiforme », sauf si une distinction précise est établie), etc.

4) *Les mots utilisant le suffixe « – forme » ne sont utiles que si l'objet de l'analogie a effectivement une forme définie.*

Par exemple, « tectiforme » est un terme correct pour les signes pentagonaux de la région des Eyzies (Font-de-Gaume, Les Combarelles, Bernifal, Rouffignac). Par contre, les signes quadrilatères (dépourvus d'angle sommital) ne devraient pas être appelés tectiformes, contrairement à ce qu'a toujours fait Breuil et ce que continuent de faire beaucoup de collègues, notamment espagnols (fig. 167). Selon la formule de J. Bégouën (1939, p. 287), le mot n'a d'utilité que s'il cesse d'être le « fourre-tout des signes préhistoriques incompris ». On consultera le mémoire d'E. Capdeville (1985) pour un inventaire des tectiformes *stricto sensu* et mesurer l'étendue des différents types de signes qui sont connus improprement dans la littérature sous ce nom. On notera que ce travail récent n'échappe pas plus que les autres à l'arbitraire des définitions, puisqu'il admet parmi les tectiformes vrais un type « ramifié » simple dans lequel les éléments présents se réduisent à un axe vertical, plus les deux « versants obliques du toit », c'est-à-dire à un signe angulaire avec bissectrice ; il est incontestable que l'auteur a écarté des signes

Fig. 166. Lascaux. Signe en damier, peinture polychrome. *Cliché N. Aujoulat.*

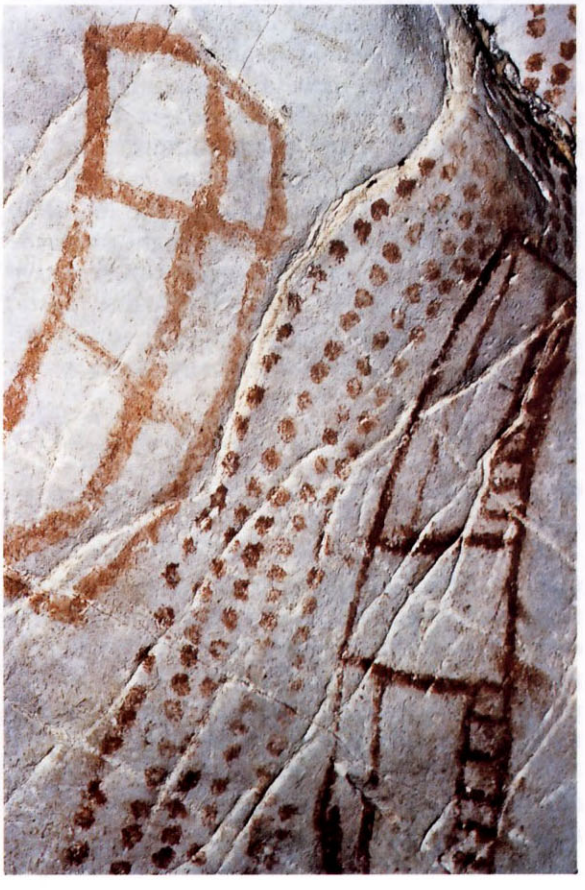

Fig. 167. El Castillo. Signes quadrilatères et ponctuations, dessin rouge. Le nom de « recoin des tectiformes » donné par Breuil au diverticule où se trouvent ces signes a contribué à faire perdurer le mot « tectiforme » pour désigner des formes géométriques totalement dépourvues de « toit ». *Cliché G. Sauvet.*

Fig. 168. La Cullalvera. Groupes de signes claviformes rouges et bâtonnets noirs. Les signes claviformes sont très semblables par leur forme et leur disposition à ceux du Pindal (fig. 169) et de Fontanet.
Cliché G. Sauvet.

Fig. 169. El Pindal. Faisceau de signes claviformes rouges sur un saillant rocheux, accompagnés, à gauche, d'une nappe de ponctuations et surmontés d'une ligne dorsale de bison et d'un protomé de cheval rouges.
Cliché G. Sauvet.

qui répondaient strictement à cette définition, en d'autres lieux (à Niaux, aux Trois-Frères, par exemple). Lorsqu'on essaie de comprendre la « logique » de cette attitude sélective, on se rend compte que les véritables critères d'appartenance à la classe des tectiformes sont extrinsèques à la définition proposée (présence de signes de même « allure », mais plus complet dans le même site, même type de tracé, etc). Méfions-nous donc de ces définitions géométriques rigoureuses qui risquent de masquer des démarches souvent moins rationnelles.

En revanche, il faut tordre le cou des « aviformes » du Pech-Merle et de Cougnac qui ne désignent aucune forme définissable. Le terme « tectiforme à cheminée » utilisé par M. Lorblanchet (1984a et 1984d) risque d'entretenir une confusion avec les tectiformes *stricto sensu* (Capdeville, 1985, p. 342). Le terme « signe en accolade », utilisé par A. Leroi-Gourhan, est peut-être préférable. Des signes très semblables ayant été découverts au Placard, et ces derniers étant archéologiquement datés (Solutréen supérieur), le terme générique de « signes de type Placard » a été proposé (Clottes, Duport et Féruglio, 1990), mais il présente l'inconvénient d'être dépourvu de toute indication morphologique.

Sont également à rejeter, et pour des raisons encore plus évidentes, les « placentiformes » (!) de Malló et Suarez (1972-73). Quant aux « triangluliformes » de F. Jordá (1978), remarquons seulement que c'est un pléonasme : triangle ou signe triangulaire suffit largement.